

LES ARCHERS DU LUMA DE CLUIS



<http://archers-du-luma.sportsregions.fr/>

lesarchersduluma@gmail.com



ASSEMBLEE GENERALE 28/11/2015

Début de séance : 20h

12 licenciés présents : 11 adultes et 1 jeune

DAUGERON Christophe, DOUARD Jean-Pierre, FOREST Sylvie, GERBAULT Anne-Lyse, GUILLOT Valentin, MERCIER Alexis, MINET Claude, PETOLON Pauline, RETAILLAUD Benjamin, RETAILLAUD Jean-Michel, VERET Laurent, VERET Nadine,

Excusé : MAILLET Marc,

Ouverture de l'AG par le président :

Il remercie tous les adhérents présents.

En tant que maire de Cluis, il confirme l'installation d'une chaudière-bois qui chauffera le gymnase. Pour l'instant, le délai de mise en route n'est pas encore précisé.

Rapport d'activités : 2014/2015

préparé par Nadine : (voir annexe 1)

Nombre de licenciés 2015 = 24,

En 2015, nous comptons 17 adultes (11 hommes et 6 femmes) 6 jeunes (hommes) et 1 poussin.

Rapport financier :

préparé par Alexis (annexe 2)

Total des dépenses : 4233 €

Total des recettes : 5279 €

Bénéfice de : 1046 €

Les subventions sollicitées ont été versées.

Des demandes de subventions (F.A.R.) ont été faites pour la nouvelle saison. Des dépenses sont prévues en petit matériel.

Claude demande à l'AG de réfléchir sur le passage des finances en année civile (comme cela se généralise dans le monde associatif). L'Assemblée Générale décide de mettre en place cette

nouvelle méthode à compter de la saison 2016. Les comptes seront donc enregistrés du 01/10/2015 au 31/12/2016.

Pour 2016 : il reste à recevoir des inscriptions au concours du mois d'octobre, des archers de Levroux et de Châteauroux. Alexis doit leur envoyer une facture.

Elections :

Candidats : Christophe DAUGERON, Anne-Lyse GERBAULT, Jean-Michel RETAILLAUD, Nadine VERET = 4 candidats ;

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité pour ces 4 candidats, qui complètent le bureau, composé actuellement de 3 membres ayant annoncé leur intention de conserver leur mandat.

Le nouveau bureau du club est donc composé de 7 membres :

Président : Claude MINET,

Trésorier : Alexis MERCIER,

Secrétaire : Nadine VERET,

Trésorière adjointe : Anne-Lyse GERBAULT

Responsables initiation : Alexis MERCIER aidé par Pauline PETOLON

Responsables matériel :

petit matériel : Alexis MERCIER,

gros matériel : Jean-Michel RETAILLAUD aidé par Christophe DAUGERON

(tous ces membres sont élus pour 2 ans)

Tarif des cotisations :

En 2015/2016 :

	Licence	Club	Comité Indre	Ligue Centre	FFTA
Adultes	95 €	32	3	20	40
Jeunes	65 €	24	3	14	24
Poussins	65 €	34	3	14	14

L'AG vote pour l'augmentation de la part club (sur les licences 2017) de 5€ pour les adultes (soit 37€) et les jeunes (soit 29€) sauf pour les poussins (reste à 34€). Les tarifs définitifs des licences 2017 dépendront des décisions du comité départemental, de la ligue et de la FFTA.

Pour les prochaines saisons, les jeunes élèves seront admis à partir de la catégorie benjamin (10 ans dans l'année civile) = plus d'accueil de nouveaux poussins, qui nécessitent du matériel adapté, et qui, la plupart du temps, ne sont pas suffisamment développés physiquement pour maîtriser un arc. Adopté par l'AG.

Initiation :

Alexis et Pauline vont s'organiser pour se relayer auprès des nouveaux adhérents.

Prochaines compétitions :

Laurent VERET demande que soit prévu une réunion d'organisation, avant chacune de nos compétitions (besoins en matériels, bénévoles, finances etc...).

Pour le concours campagne du mois de juin, un repérage du terrain devra être programmé mi-avril, puis une réunion d'organisation des deux concours FITA/Fédéral (14/05/2016) et campagne (05/06/2016).

Accès aux installations :

Claude souhaite faire un inventaire des clés déjà distribuées, afin de soulager Alexis pour l'ouverture du gymnase notamment.

Local du stade :

Jean-Michel et Christophe vont réfléchir au rangement et réaménagement, dans le mois de mars. Ils feront appel aux bénévoles, lorsqu'ils auront établi la liste des travaux à prévoir.

Questions diverses :

Téléthon : samedi 05/12/2015, après-midi de 13h30 à 17h, présence de minimum 4 licenciés, pour l'accueil, (1 personne par encadrant et 4 maxi en même temps, sur le pas de tir). Rendez-vous à 13h pour l'installation du matériel.

La sécurité sera assurée par des barrières, tir à 8m maximum.

Sachant que dans le gymnase, le badminton et le basket se relayeront.

Labels : Alexis va réétudier le dossier et voir si le club peut prétendre au label de bronze, qui est synonyme de reconnaissance de la structuration du club, vis-à-vis des instances municipales, départementales et régionales, sans oublier l'image positive auprès du public.

Informations diverses :

Le président de la FFTA a décerné à Claude MINET, la médaille de bronze des dirigeants, qui lui sera remise lors de l'AG de ligue, à Salbris le 20/02/2016.

Nouveau responsable arbitre dans l'Indre : Patrick VIEL,

Désignation d'un arbitre pour le concours de mai : Jean SALMON,

Arbitres et Entraîneurs :

Claude et Alexis soulignent le besoin d'arbitres et d'entraîneurs supplémentaires au niveau du club. Ils informent de la mise en place par la fédération, d'une nouvelle formation non diplômante « assistant entraîneur ». A ce jour, le club compte 1 arbitre (Claude MINET) et 2 entraîneurs niveau 1 (Alexis MERCIER et Pauline PETOLON).

Dates à retenir :

Jeu de Noël : mardi 15 décembre, (Pauline)

St Sébastien : dimanche 24 janvier au stade à 14h, (Jean-Michel),

Fin 22h24